Lot n° : **8**

Section : B

N° : 1751

13, Impasse des Bleuets

Superficie : 386 m²

Superficie de plancher maximale : 240 m²

Maître d'Ouvrage

LotiPromo

Lotisseur - Aménageur foncier

Pôle Activ'Océan
4 Square John Bardeen
85300 CHALLANS

Architecte-Urbaniste

Lorraine DONDAINAS
Paysagiste concepteur - Urbaniste OPQU

GÉOUEST

DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE MARTINET

Rue des Noues - Rue des Moulins

Lotissement à usage principal d'habitation
LA JUELLE

autorisé par arrêté N°PA 085 138 22 A0001 du 4 mai 2022

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION

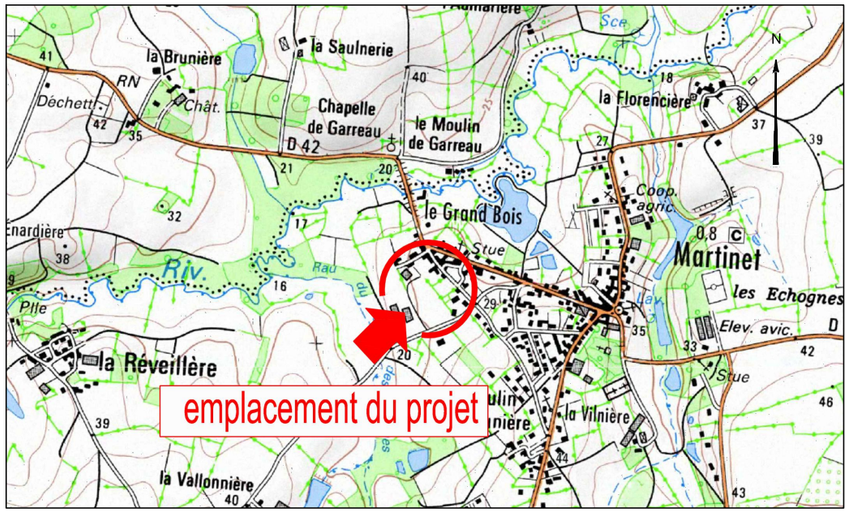

PLAN D'ENSEMBLE

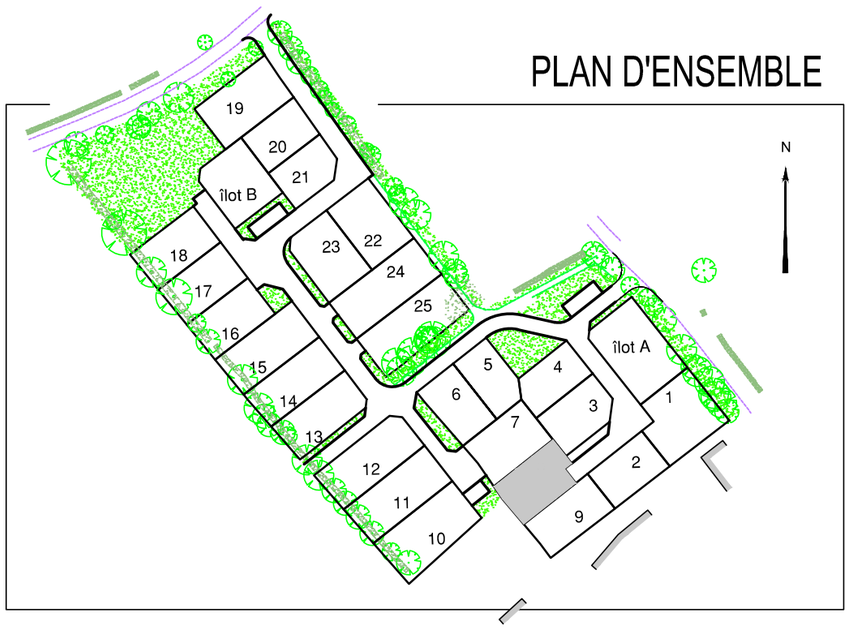

document provisoire en attente des travaux et bornage des lots

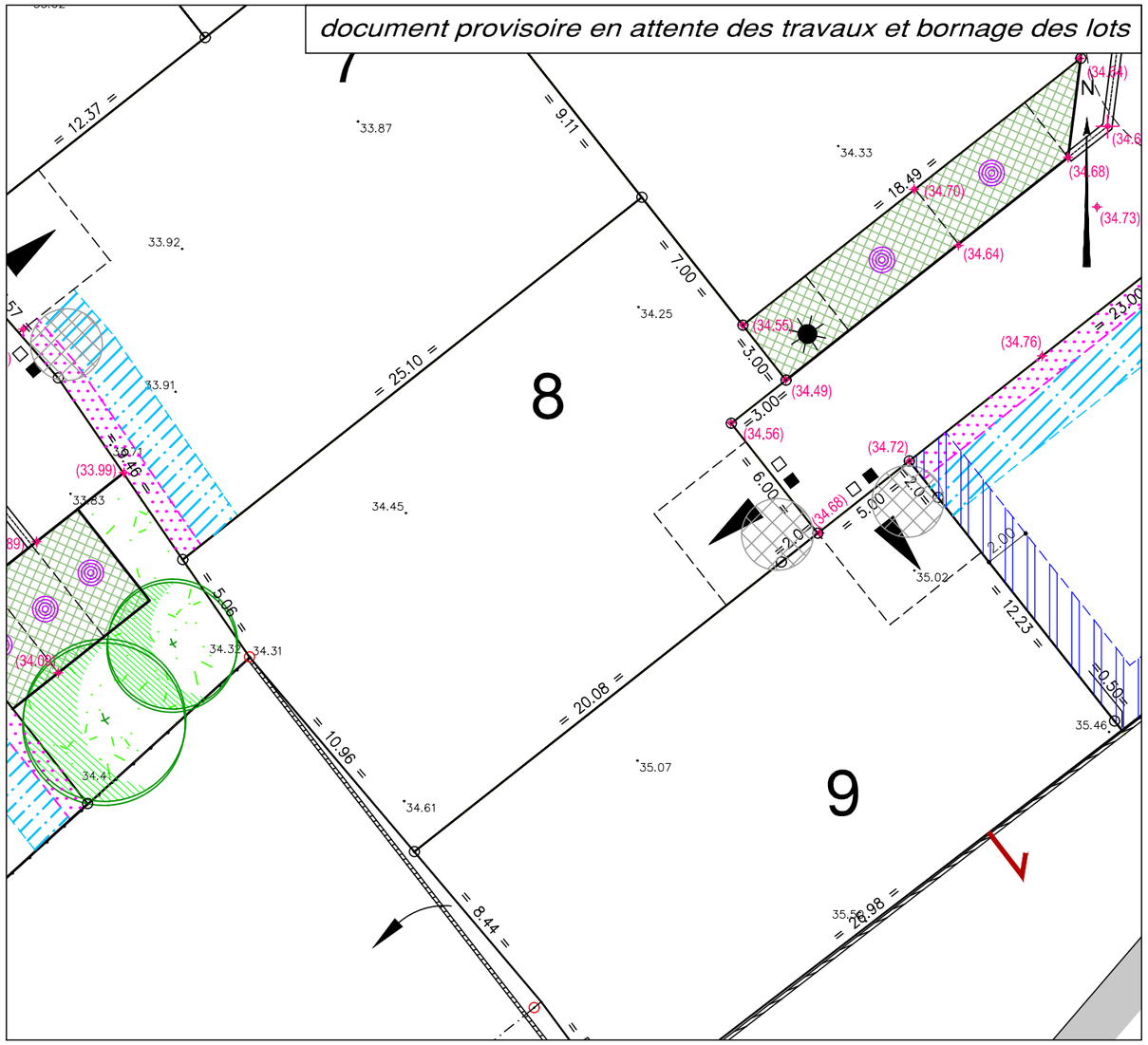

LEGENDE

- Zone non constructible (1.00m)
- Zone d'implantation des constructions principales (entre 1 et 3m de recul). Les garages doivent respecter un recul minimal de 5m de la limite d'emprise des voies ou places publiques sur lesquelles ils ont accès.
- Zone de protection de la végétation existante (zone non constructible)
- Accès automobile privatif interdit
- Emplacement préférentiel de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques perméables
- Plantation projetée (nombre et emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante
- Aire de présentation containers ordures ménagères

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 — cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- (00.00) — cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- ■ — regard tabouret EU
- □ — regard tabouret EP
- T : --.-- / rEU : 33.30 — cote tampon du regard EU / cote radier du branchement EU => cotes projet (à vérifier sur place)
- T : --.-- / rEP : 33.50 — cote tampon du regard EP / cote radier du branchement EP => cotes projet (à vérifier sur place)
- candélabre
- emplacement indicatif du coffret électrique/ du regard téléphone et du citerneau AEP
- signe d'appartenance de mur
- borne OGE

Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

DOSSIER *SL21004*
Référence AUTOCAD *SL21004IND.DWG*

DATE *02/12/2022*
DATE DE MODIFICATION *21/02/2024*

ECHELLE *1/250*

0 5m 10m 20m

www.geouest.fr